

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 45 (1974)

Heft: 8

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Evolution des prix en Suisse

En raison du relèvement des loyers et des prix de l'huile de chauffage, l'indice des prix à la consommation (fin septembre 1966 = 100), qui reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et des services entrant dans le budget des salariés, a augmenté de 1,8 % en mai pour s'établir à 150,8 points, soit 9,8 % de plus par rapport à mai 1973 (avril 1974 : + 8,7 %).

Sans la hausse de l'huile de chauffage et de l'essence, le renchérissement annuel serait de 8,1 %.

L'indice des prix de gros (1963 = 100), qui englobe les prix des matières premières, demi-produits et biens de consommation, a monté de 0,4 % en mai pour atteindre 152,6 points. L'indice partiel des marchandises suisses a avancé de 1 %, tandis que celui des marchandises importées a reculé de 0,7 %.

Depuis fin mai 1973, l'indice global a progressé de 18,3 % contre 18,7 % d'avril 1973 à avril 1974. De mai 1973 à mai 1974, les marchandises suisses ont renchéri de 15 % et les marchandises importées de 26,1 %.

Indices suisses des prix

Groupes	Fin de mois		
	Mai 1973	Avril 1974	Mai 1974
Prix à la consommation			
Ancien indice : août 1939 = 100	310,2	334,8	340,7
Nouvel indice : septembre 1966 = 100	137,3	148,2	150,8
Denrées alimentaires	127,5	137,0	139,7
Boissons et tabacs	130,6	137,7	138,6
Habillement	130,5	143,4	143,3
Logement	164,9	170,5	177,0
Chauffage et éclairage	150,2	184,0	192,2
Aménagement et entretien du logement	120,1	128,6	128,6
Transports	136,5	149,8	151,7
Santé et soins personnels	143,1	154,9	154,9
Instruction et loisirs	131,2	136,7	136,6
Indice des prix de gros			
Indice général : 1963 = 100	129,0	152,0	152,6
Marchandises suisses	128,6	146,5	147,9
Marchandises importées	130,0	165,0	163,9
Coût de la construction			
Indice de la ville de Zurich	1.10.1972 = 147,7	1.4.1973 = 160,9	
(1.10.1966 = 100)	1.10.1973 = 161,0	1.4.1974 = 175,0	

Direction

ORGANES DE L'ADIJ

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier, tél. 039 41 31 08

Secrétaire général : François Lachat, 2740 Moutier, tél. 032 93 41 51 / 93 41 53

Membres : Jean Jobé, 2900 Porrentruy, tél. 066 66 10 29

Rémy Berdat, 2740 Moutier, tél. 032 93 12 45

Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville, tél. 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51 / 93 41 53

Abonnement annuel : Fr. 20.— ; le numéro Fr. 2.— Caisse CCP 25 - 2086